



LES ARCHERS DE L'OUEST

MANDAT CONCOURS QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

TIR à 18m



Samedi 25 et Dimanche 26 Novembre 2023

Les Archers de l'ouest sont heureux de vous inviter à leur concours (2 x 18m), qui se déroulera au
Gymnase Raymond BARLET, 30 Avenue du 11 novembre 1918
69110 Sainte Foy les LYON -GPS Lat. 45° 44.168' Long. 4° 47.740'

Horaires	Départ 1 Samedi Après-midi	Départ 2 Samedi Soir	Départ 3 Dimanche Matin	Départ 4 Dimanche Après-midi
Ouverture du greffe	13h00	18h00	8h00	13h00
Début échauffement	13h15	18h15	8h15	13h15
Echauffement de 30minutes à la distance de 18 m				
Début des tirs	14h00	19h00	9h00	14h00

Le club se réserve la possibilité de supprimer un départ ou de changer le rythme des tirs si un départ est incomplet

ARCS CLASSIQUES		ARCS NUS		ARCS à POULIES
U13 & U15	U18, U21, S1, S2, S3	U15, U18	U21, S1, S2, S3	U18, U21, S1, S2, S3
Mono ou tri-spots Ø60cm	Mono ou tri-spots Ø40cm	Mono-spot Ø60cm	Mono ou tri-spots Ø40cm	Tri-spots Ø40cm

A la fin de chaque départ, flèche éliminatoire et verre de l'amitié

Récompenses :

- Aux trois premiers de chaque catégorie
- La meilleure équipe en classique et en poulie (*prise en compte des 3 meilleurs scores par club*)

Arbitres :

- Samedi : Alain BLANCHARD, Jean Marc PARIS, Mathias LIU (Arbitre candidat)
- Dimanche : Steven LEMETTAIS, Christian BOURDIER, Gwladys JATIVA (Arbitre candidat)

Inscriptions :

Jusqu'au 23 novembre 2023 minuit

Par email en précisant le ou les départs, nom, prénom, catégorie, adresse mail et n° de téléphone, et type de blason pour les arcs classiques : archersdelouest@gmail.com

Via le formulaire électronique sur le site : <https://www.archersdelouest.fr/saison-2023-2024/actualites-du-club/inscription-a-la-competition-du-25---26-novembre-2023-1071849>

Participation : 9€ pour les catégories U21, S1, S2, S3 15€ pour 2 départs

6€ pour les catégories U13, U15, U18 10€ pour 2 départs

Règlement par chèque ou espèces

Merci de nous prévenir en cas de désistement

Tenue conforme au règlement de la FFTA et présentation de la licence 2024 obligatoire

Buvette (Boissons, Pâtisseries, Hot-dog, Sandwichs...)

